

# ÉLECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

Clôture du scrutin : le 31 janvier 2025

## FICHE DE DEMANDE DE MATERIEZ DE VOTE DE SUBSTITUTION

Si un électeur n'a pas reçu au 25 janvier 2025 son matériel de vote, ou s'il l'a égaré, il peut demander à la Préfecture des Bouches-du-Rhône de récupérer un matériel de vote de substitution, en respectant la procédure suivante :

1/ A compter du 25 janvier 2025, envoyer un mail à l'adresse [pref-elections@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-elections@bouches-du-rhone.gouv.fr) ayant pour objet : demande de matériel de substitution

Ce mail doit comporter en pièce jointe :

- la présente fiche renseignée ;
- un scan de la pièce d'identité qui sera présentée à la préfecture ou à la sous-préfecture.

A compléter :

NOM de naissance : ..... NOM d'épouse.....

Prénom.....

Date de naissance .....

Adresse postale complète.....

.....  
.....

Collège électoral.....

N° téléphone portable.....

et mail de contact.....

**ATTENTION : CES RENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES POUR L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE, y compris le numéro de téléphone et le mail de contact.**

2/ Faire authentifier en personne son identité, auprès des services de la préfecture ou d'une sous-préfecture, du 27 janvier au 31 janvier 2025

L'électeur devra ainsi se présenter en personne, aux horaires de service, muni :  
de sa pièce d'identité originale avec photo (CNI ou passeport valides ou périmés depuis moins de 5 ans)  
et de la présente fiche renseignée.

Après vérification de la demande et authentification de son identité, un nouveau matériel de vote électronique sera envoyé à l'électeur par mail à l'adresse indiquée comme mail de contact.

Il est recommandé de ne pas attendre le 31 janvier 2025 pour effectuer cette démarche, compte tenu de la clôture du scrutin à cette date.

Préfecture des Bouches du Rhône : Place Félix Baret 13006 Marseille  
Sous-préfecture d'Aix en Provence : 455 av Pierre Brossolette 13100 Aix en Provence  
Sous-préfecture d'Arles : 2 rue du Cloître 13200 Arles  
Sous préfecture d'Istres : av des Bolles 13800 Istres